

COOPERATIVE OXYANE

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE

Agréée n°11702

Siège Social : 54 rue Marcel Dassault – CS46154 – 69747 GENAS Cedex

775 596 885 RCS LYON

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 23 mai, à 9 h 00

Les administrateurs de la Société Coopérative Agricole OXYANE, se sont réunis au siège social à Genas, 54 rue Marcel Dassault, sur convocation adressée par Jean-Yves COLOMB, Président.

PRÉSENTS

EARL JYMAGRI représentée par Jean-Yves COLOMB - EARL DE LA LOMBARDIERE représentée par Didier LEVRAT - GAEC DES CHATELANES représentée par Didier BRECHET - GAEC P2MN représenté par Mickaël GRANGE - Xavier VINCENT - GAEC DU LAVOIR représenté par Bernard BONNAVIAT- Frédéric VILLIER - EARL DU MOULIN A VENT représenté par Pierre BACCONNIER - Henri CHASSET- EARL CLAIR représentée par Grégory CLAIR - EARL DE MAUPERTUIS représentée par Christophe CANDY - EARL DU SAULE représentée par Philippe CHAUME – EARL LES 3 G représenté par les 3 G - GAEC LE MONT représenté par Alexandre GUTTIN - GAEC DU PRELE représenté par Julien MARGAIN - GAEC DU VIEUX CHENE représenté par Raphaël NANTOIS - EARL DES HORMINS représentée par Francis SURNON

REPRÉSENTANTS DES ASSOCIÉS NON COOPÉRATEURS :

Dominique GIRARD-REYDET – Pierre BUDILLON

REPRESENTANTS DU PERSONNEL

B. DUPICHAUD – L. TERRAIL – JM VOGÉ

EXCUSÉS

GAEC DE CHAMP BLANC représenté par Didier CROST - AES SARL représentée par Hervé GARIN - GAEC PIERRE GRANGE représenté par Vincent GENOULAZ - GAEC LES 3B DE SERMOYAT représenté par Loïc BIAJOUX - EARL DOMAINE de MARTENE représentée par Pierre De MARTENE - EARL BARTHALAY représentée par Florence PRUDHOMME - SARL DU PRE BOUVIER représentée par Alexandre RABATEL - SARL DU PRE LEVEY représentée par Stéphane TACCONNET - EARL LES ALLOUETTES représentée par Martial VIAL

ADMINISTRATEUR STAGIAIRE

J. LAMBERT - R. RESSICAUD

PARTICIPENT ÉGALEMENT AU CONSEIL

G. BOIXO - J. LABORDE - N. BESSON - B. LATTE – F. GAUD – E. RENDU – O. LENGREND

En conséquence, Jean-Yves COLOMB constate que les administrateurs participant en présentiel réunissent la moitié au moins des membres en fonction. Le Conseil peut donc valablement délibérer. Jean-Yves COLOMB ouvre la séance.



3. NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL

(...)

Le conseil d'administration est appelé à statuer sur la nomination de Monsieur Benjamin LATTE à la fonction de Directeur Général.

Après en avoir délibéré à bulletin secret, le Conseil d'Administration, décide à l'unanimité de nommer en qualité de Directeur Général de la coopérative OXYANE, à compter du 1^{er} juillet 2025

Monsieur Benjamin LATTE
Né 17 juillet 1978, à Reims (51)
Demeurant 5 chemin du Trouillat 69130 ECULLY

en remplacement de Monsieur Georges BOIXO.

.....

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de séance déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et un Administrateur.

Fait à Genas,
Pour extrait certifié conforme,

Monsieur Jean-Yves COLOMB
Président du Conseil d'Administration

Jean-Yves COLOMB

✓ Certified by  yousign